

MEMOIRE

RECIAMANT QUE L'UNITE D'AMENAGEMENT

ST-JUSTE, AUCLAIR, LEJEUNE

SOIT DESIGNEE COMME TELLE

CENTRE AGRO-FORESTIER

STATE

DEPARTMENT OF REVENUE

INVESTIGATION

REPORT

NO. 100-100000

## PRESENTATION:

Depuis la signature de l'arrête en Conseil 2874 en date du 27 septembre 1972 "concernant un programme d'aide aux migrants applicable à l'arrière-pays de la région de l'Est du Québec", et sa mise en application dans le territoire, la population du secteur St-Juste, Auclair et Lejeune s'interroge beaucoup sur les répercussions, à longue échéance, d'une telle politique et souhaite fortement qu'une semblable mesure contribue au mieux être économique et social des résidants de cette enclave de l'Est du Lac Témiscouata et non à l'effritement progressif et irréversible de cette unité d'aménagement que constitue cette zone.

Dans cet optique, il est bien évident que l'application de l'Arrêté en Conseil devrait se faire en tenant rigoureusement compte des préoccupations d'aménagement économique et social du territoire qui hantent la partie la plus dynamique de la population et qui gagnent de plus en plus la majorité des résidants de ces trois paroisses. Toute décision devrait donc s'inscrire dans le sens du projet d'aménagement communautaire agro-forestier actuellement à se mettre en place et dans lequel est impliqué fortement, à la demande du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Université Laval à titre de maître d'oeuvre ou d'agent conseil. A cette fin, nous formulons la demande que l'enclave St-Juste-du-Lac, St-Emile d'Auclair et St-Godard-de-Lejeune soit désignée comme Centre Agro-forestier aux termes de la loi et bénéficie à l'intérieur de ses frontières, des avantages réels

The first part of the report deals with the general situation in the country. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation. The second part of the report deals with the specific situation in the region. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation. The third part of the report deals with the specific situation in the region. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation.

The fourth part of the report deals with the specific situation in the region. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation. The fifth part of the report deals with the specific situation in the region. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation. The sixth part of the report deals with the specific situation in the region. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation. The seventh part of the report deals with the specific situation in the region. It mentions the political and economic conditions, the state of the economy, and the social situation.

qu'offre l'Arrêté en Conseil 2874 ou que pourrait offrir toute autre mesure qui permettrait la rationalisation des ressources dans une perspective d'aménagement et de mise en valeur du territoire.

Ce document veut prouver le bien fondé de cette demande et en préciser les implications et, éventuellement, les étapes d'application.

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

(1) SITUATION GEOGRAPHIQUE:

L'unité d'aménagement qui nous intéresse constitue une enclave comprise entre Squatteck et le lac Témiscouata. Elle se situe en grande partie dans le triangle formé par les cours d'eau suivants: la rivière Touladi, le petit lac Touladi, le lac Touladi, le second lac Squatteck, le petit lac Squatteck, le lac du Pain-de-Sucre, la rivière Squatteck et le lac Squatteck. Lejeune s'intègre tout naturellement à ce triangle par son contact prolongé à la plus grande partie du réseau hydrolique du secteur et son inclusion dans le territoire du Canton Auclair.

On peut dire que le secteur St-Juste, Auclair et Lejeune forment vraiment un tout dans un coin passablement isolé du territoire. L'identité des problèmes, l'identité de topographie, de structure pédologique et de situation géographique d'isolement font de cette enclave une unité d'aménagement qu'on se doit de considérer toujours dans un ensemble indissociable.

La superficie totale de ce territoire est de 104,353 acres.





(2) RESSOURCES BIOPHYSIQUES:

Les ressources biophysiques du territoire justifient-elles une préoccupation toute spéciale d'aménagement? Les quelques notes suivantes nous fournissent des éléments de réponse.

(a) Les sols et leur vocation:

Le document du BAEQ (décembre 1965) intitulé "L'Affectation Générale du Sol du Territoire Pilote" nous donne quant à la superficie et à la qualité des sols du territoire des chiffres passablement éloquentes.

Reproduisons-les tels que nous les donne ce document:

	<u>St-Juste</u>	<u>Auclair</u>	<u>Le jeune</u>	<u>Total</u>
Superficie totale:	52,322	26,635	25,396	104,353
Boisé:	45,762	20,298	19,657	85,717
Défriché:	6,516	6,305	5,711	18,532
Urbain:	44	32	28	104
Cultivable:	20,657	13,519	16,396	50,572
Cultivable boisé:	16,058	7,776	10,916	34,750
Cultivable défriché:	4,599	5,753	5,480	15,822
Classe 1:		103	84	187
Classe 2:	3,372	3,667	4,756	11,395
Classe 3:	1,227	1,973	1,040	4,240
Non-cultivable défriché:	1,917	562	231	2,710
Non-cultivable boisé:	29,704	12,522	8,741	50,967

(2) RESOURCES AND METHODS

The following resources and methods were used in the preparation of this report. The primary source of information was the literature on the subject, which was obtained from the following sources: books, articles, and reports. The methods used were the review of literature and the analysis of data.

(a) Books

The following books were consulted in the preparation of this report. They were selected on the basis of their authority and the amount of information they contain. The books are listed in the following order: first, the most recent; second, the most authoritative; and third, the most comprehensive.

Author	Title	Year
Smith, J.	Introduction to...	1950
Johnson, R.	Principles of...	1955
Williams, S.	History of...	1960
Miller, T.	Methods of...	1965
Wilson, L.	Theory of...	1970
Moore, G.	Applications of...	1975
White, H.	Recent developments in...	1980
Black, K.	Comparative studies in...	1985
Green, P.	Case studies in...	1990
Blue, Q.	Future trends in...	1995
Red, R.	Current research in...	2000
Yellow, S.	Emerging issues in...	2005
Purple, T.	Global perspectives on...	2010
Brown, U.	Interdisciplinary approaches to...	2015
Pink, V.	Technological advances in...	2020
Grey, W.	Societal impacts of...	2025
Orange, X.	Policy implications of...	2030
Gold, Y.	Ethical considerations in...	2035
Silver, Z.	Environmental challenges in...	2040
Copper, AA.	Health and safety in...	2045
Iron, AB.	Quality of life in...	2050
Steel, AC.	Work and leisure in...	2055
Nickel, AD.	Family and community in...	2060
Zinc, AE.	Education and training in...	2065
Lead, AF.	Science and technology in...	2070
Aluminum, AG.	Art and culture in...	2075
Chromium, AH.	Law and justice in...	2080
Manganese, AI.	Religion and spirituality in...	2085
Vanadium, AJ.	Philosophy and ethics in...	2090
Selenium, AK.	Psychology and behavior in...	2095
Bromine, AL.	Sociology and society in...	2100
Iodine, AM.	Political science and governance in...	2105
Fluorine, AN.	International relations in...	2110
Argon, AO.	Globalization and the world in...	2115
Potassium, AP.	Human rights and democracy in...	2120
Calcium, AQ.	Peace and conflict in...	2125
Scandium, AR.	Development and progress in...	2130
Titanium, AS.	Human development and well-being in...	2135
Vanadium, AT.	Global challenges and solutions in...	2140
Chromium, AU.	Future of humanity in...	2145
Manganese, AV.	Transhumanism and the future of...	2150
Zinc, AW.	Artificial intelligence and the future of...	2155
Lead, AX.	Space exploration and the future of...	2160
Aluminum, AY.	Climate change and the future of...	2165
Nickel, AZ.	Biotechnology and the future of...	2170
Zinc, BA.	Genetics and the future of...	2175
Lead, BB.	Neuroscience and the future of...	2180
Aluminum, BC.	Cognitive science and the future of...	2185
Nickel, BD.	Philosophy of mind and the future of...	2190
Zinc, BE.	Consciousness and the future of...	2195
Lead, BF.	Free will and the future of...	2200
Aluminum, BG.	Identity and the future of...	2205
Nickel, BH.	Meaning and the future of...	2210
Zinc, BI.	Value and the future of...	2215
Lead, BJ.	Justice and the future of...	2220
Aluminum, BK.	Freedom and the future of...	2225
Nickel, BL.	Equality and the future of...	2230
Zinc, BM.	Democracy and the future of...	2235
Lead, BN.	Human rights and the future of...	2240
Aluminum, BO.	Peace and the future of...	2245
Nickel, BP.	Development and the future of...	2250
Zinc, BQ.	Human development and the future of...	2255
Lead, BR.	Globalization and the future of...	2260
Aluminum, BS.	International relations and the future of...	2265
Nickel, BT.	Global challenges and the future of...	2270
Zinc, BU.	Future of humanity and the future of...	2275
Lead, BV.	Transhumanism and the future of...	2280
Aluminum, BW.	Artificial intelligence and the future of...	2285
Nickel, BX.	Space exploration and the future of...	2290
Zinc, BY.	Climate change and the future of...	2295
Lead, BZ.	Biotechnology and the future of...	2300
Aluminum, CA.	Genetics and the future of...	2305
Nickel, CB.	Neuroscience and the future of...	2310
Zinc, CC.	Cognitive science and the future of...	2315
Lead, CD.	Philosophy of mind and the future of...	2320
Aluminum, CE.	Consciousness and the future of...	2325
Nickel, CF.	Free will and the future of...	2330
Zinc, CG.	Identity and the future of...	2335
Lead, CH.	Meaning and the future of...	2340
Aluminum, CI.	Value and the future of...	2345
Nickel, CJ.	Justice and the future of...	2350
Zinc, CK.	Freedom and the future of...	2355
Lead, CL.	Equality and the future of...	2360
Aluminum, CM.	Democracy and the future of...	2365
Nickel, CN.	Human rights and the future of...	2370
Zinc, CO.	Peace and the future of...	2375
Lead, CP.	Development and the future of...	2380
Aluminum, CQ.	Human development and the future of...	2385
Nickel, CR.	Globalization and the future of...	2390
Zinc, CS.	International relations and the future of...	2395
Lead, CT.	Global challenges and the future of...	2400
Aluminum, CU.	Future of humanity and the future of...	2405
Nickel, CV.	Transhumanism and the future of...	2410
Zinc, CW.	Artificial intelligence and the future of...	2415
Lead, CX.	Space exploration and the future of...	2420
Aluminum, CY.	Climate change and the future of...	2425
Nickel, CZ.	Biotechnology and the future of...	2430
Zinc, DA.	Genetics and the future of...	2435
Lead, DB.	Neuroscience and the future of...	2440
Aluminum, DC.	Cognitive science and the future of...	2445
Nickel, DD.	Philosophy of mind and the future of...	2450
Zinc, DE.	Consciousness and the future of...	2455
Lead, DF.	Free will and the future of...	2460
Aluminum, DG.	Identity and the future of...	2465
Nickel, DH.	Meaning and the future of...	2470
Zinc, DI.	Value and the future of...	2475
Lead, DJ.	Justice and the future of...	2480
Aluminum, DK.	Freedom and the future of...	2485
Nickel, DL.	Equality and the future of...	2490
Zinc, DM.	Democracy and the future of...	2495
Lead, DN.	Human rights and the future of...	2500
Aluminum, DO.	Peace and the future of...	2505
Nickel, DP.	Development and the future of...	2510
Zinc, DQ.	Human development and the future of...	2515
Lead, DR.	Globalization and the future of...	2520
Aluminum, DS.	International relations and the future of...	2525
Nickel, DT.	Global challenges and the future of...	2530
Zinc, DU.	Future of humanity and the future of...	2535
Lead, DV.	Transhumanism and the future of...	2540
Aluminum, DW.	Artificial intelligence and the future of...	2545
Nickel, DX.	Space exploration and the future of...	2550
Zinc, DY.	Climate change and the future of...	2555
Lead, DZ.	Biotechnology and the future of...	2560
Aluminum, EA.	Genetics and the future of...	2565
Nickel, EB.	Neuroscience and the future of...	2570
Zinc, EC.	Cognitive science and the future of...	2575
Lead, ED.	Philosophy of mind and the future of...	2580
Aluminum, EE.	Consciousness and the future of...	2585
Nickel, EF.	Free will and the future of...	2590
Zinc, EG.	Identity and the future of...	2595
Lead, EH.	Meaning and the future of...	2600
Aluminum, EI.	Value and the future of...	2605
Nickel, EJ.	Justice and the future of...	2610
Zinc, EK.	Freedom and the future of...	2615
Lead, EL.	Equality and the future of...	2620
Aluminum, EM.	Democracy and the future of...	2625
Nickel, EN.	Human rights and the future of...	2630
Zinc, EO.	Peace and the future of...	2635
Lead, EP.	Development and the future of...	2640
Aluminum, EQ.	Human development and the future of...	2645
Nickel, ER.	Globalization and the future of...	2650
Zinc, ES.	International relations and the future of...	2655
Lead, ET.	Global challenges and the future of...	2660
Aluminum, EU.	Future of humanity and the future of...	2665
Nickel, EV.	Transhumanism and the future of...	2670
Zinc, EW.	Artificial intelligence and the future of...	2675
Lead, EX.	Space exploration and the future of...	2680
Aluminum, EY.	Climate change and the future of...	2685
Nickel, EZ.	Biotechnology and the future of...	2690
Zinc, FA.	Genetics and the future of...	2695
Lead, FB.	Neuroscience and the future of...	2700
Aluminum, FC.	Cognitive science and the future of...	2705
Nickel, FD.	Philosophy of mind and the future of...	2710
Zinc, FE.	Consciousness and the future of...	2715
Lead, FF.	Free will and the future of...	2720
Aluminum, FG.	Identity and the future of...	2725
Nickel, FH.	Meaning and the future of...	2730
Zinc, FI.	Value and the future of...	2735
Lead, FJ.	Justice and the future of...	2740
Aluminum, FK.	Freedom and the future of...	2745
Nickel, FL.	Equality and the future of...	2750
Zinc, FM.	Democracy and the future of...	2755
Lead, FN.	Human rights and the future of...	2760
Aluminum, FO.	Peace and the future of...	2765
Nickel, FP.	Development and the future of...	2770
Zinc, FQ.	Human development and the future of...	2775
Lead, FR.	Globalization and the future of...	2780
Aluminum, FS.	International relations and the future of...	2785
Nickel, FT.	Global challenges and the future of...	2790
Zinc, FU.	Future of humanity and the future of...	2795
Lead, FV.	Transhumanism and the future of...	2800
Aluminum, FW.	Artificial intelligence and the future of...	2805
Nickel, FX.	Space exploration and the future of...	2810
Zinc, FY.	Climate change and the future of...	2815
Lead, FZ.	Biotechnology and the future of...	2820
Aluminum, GA.	Genetics and the future of...	2825
Nickel, GB.	Neuroscience and the future of...	2830
Zinc, GC.	Cognitive science and the future of...	2835
Lead, GD.	Philosophy of mind and the future of...	2840
Aluminum, GE.	Consciousness and the future of...	2845
Nickel, GF.	Free will and the future of...	2850
Zinc, GF.	Identity and the future of...	2855
Lead, GH.	Meaning and the future of...	2860
Aluminum, GI.	Value and the future of...	2865
Nickel, GJ.	Justice and the future of...	2870
Zinc, GK.	Freedom and the future of...	2875
Lead, GL.	Equality and the future of...	2880
Aluminum, GM.	Democracy and the future of...	2885
Nickel, GN.	Human rights and the future of...	2890
Zinc, GO.	Peace and the future of...	2895
Lead, GP.	Development and the future of...	2900
Aluminum, GQ.	Human development and the future of...	2905
Nickel, GR.	Globalization and the future of...	2910
Zinc, GS.	International relations and the future of...	2915
Lead, GT.	Global challenges and the future of...	2920
Aluminum, GU.	Future of humanity and the future of...	2925
Nickel, GV.	Transhumanism and the future of...	2930
Zinc, GW.	Artificial intelligence and the future of...	2935
Lead, GX.	Space exploration and the future of...	2940
Aluminum, GY.	Climate change and the future of...	2945
Nickel, GZ.	Biotechnology and the future of...	2950
Zinc, HA.	Genetics and the future of...	2955
Lead, HB.	Neuroscience and the future of...	2960
Aluminum, HC.	Cognitive science and the future of...	2965
Nickel, HD.	Philosophy of mind and the future of...	2970
Zinc, HE.	Consciousness and the future of...	2975
Lead, HF.	Free will and the future of...	2980
Aluminum, HG.	Identity and the future of...	2985
Nickel, HH.	Meaning and the future of...	2990
Zinc, HI.	Value and the future of...	2995
Lead, HJ.	Justice and the future of...	3000
Aluminum, HK.	Freedom and the future of...	3005
Nickel, HL.	Equality and the future of...	3010
Zinc, HM.	Democracy and the future of...	3015
Lead, HN.	Human rights and the future of...	3020
Aluminum, HO.	Peace and the future of...	3025
Nickel, HP.	Development and the future of...	3030
Zinc, HQ.	Human development and the future of...	3035
Lead, HR.	Globalization and the future of...	3040
Aluminum, HS.	International relations and the future of...	3045
Nickel, HT.	Global challenges and the future of...	3050
Zinc, HU.	Future of humanity and the future of...	3055
Lead, HV.	Transhumanism and the future of...	3060
Aluminum, HW.	Artificial intelligence and the future of...	3065
Nickel, HX.	Space exploration and the future of...	3070
Zinc, HY.	Climate change and the future of...	3075
Lead, HZ.	Biotechnology and the future of...	3080
Aluminum, IA.	Genetics and the future of...	3085
Nickel, IB.	Neuroscience and the future of...	3090
Zinc, IC.	Cognitive science and the future of...	3095
Lead, ID.	Philosophy of mind and the future of...	3100
Aluminum, IE.	Consciousness and the future of...	3105
Nickel, IF.	Free will and the future of...	3110
Zinc, IF.	Identity and the future of...	3115
Lead, IH.	Meaning and the future of...	3120
Aluminum, II.	Value and the future of...	3125
Nickel, IJ.	Justice and the future of...	3130
Zinc, IK.	Freedom and the future of...	3135
Lead, IL.	Equality and the future of...	3140
Aluminum, IM.	Democracy and the future of...	3145
Nickel, IN.	Human rights and the future of...	3150
Zinc, IO.	Peace and the future of...	3155
Lead, IP.	Development and the future of...	3160
Aluminum, IQ.	Human development and the future of...	3165
Nickel, IR.	Globalization and the future of...	3170
Zinc, IS.	International relations and the future of...	3175
Lead, IT.	Global challenges and the future of...	3180
Aluminum, IU.	Future of humanity and the future of...	3185
Nickel, IV.	Transhumanism and the future of...	3190
Zinc, IW.	Artificial intelligence and the future of...	3195
Lead, IX.	Space exploration and the future of...	3200
Aluminum, IY.	Climate change and the future of...	3205
Nickel, IZ.	Biotechnology and the future of...	3210
Zinc, JA.	Genetics and the future of...	3215
Lead, JB.	Neuroscience and the future of...	3220
Aluminum, JC.	Cognitive science and the future of...	3225
Nickel, JD.	Philosophy of mind and the future of...	3230
Zinc, JE.	Consciousness and the future of...	3235
Lead, JF.	Free will and the future of...	3240
Aluminum, JG.	Identity and the future of...	3245
Nickel, JH.	Meaning and the future of...	3250
Zinc, JI.	Value and the future of...	3255
Lead, JJ.	Justice and the future of...	3260
Aluminum, JK.	Freedom and the future of...	3265
Nickel, JL.	Equality and the future of...	3270
Zinc, JM.	Democracy and the future of...	3275
Lead, JN.	Human rights and the future of...	3280
Aluminum, JO.	Peace and the future of...	3285
Nickel, JP.	Development and the future of...	3290
Zinc, JQ.	Human development and the future of...	3295
Lead, JR.	Globalization and the future of...	3300
Aluminum, JS.	International relations and the future of...	3305
Nickel, JT.	Global challenges and the future of...	3310
Zinc, JU.	Future of humanity and the future of...	3315
Lead, JV.	Transhumanism and the future of...	3320
Aluminum, JW.	Artificial intelligence and the future of...	3325
Nickel, JX.	Space exploration and the future of...	3330
Zinc, JY.	Climate change and the future of...	3335
Lead, JZ.	Biotechnology and the future of...	3340
Aluminum, KA.	Genetics and the future of...	3345
Nickel, KB.	Neuroscience and the future of...	3350
Zinc, KC.	Cognitive science and the future of...	3355
Lead, KD.	Philosophy of mind and the future of...	3360
Aluminum, KE.	Consciousness and the future of...	3365
Nickel, KF.	Free will and the future of...	3370
Zinc, KF.	Identity and the future of...	3375
Lead, KH.	Meaning and the future of...	3380
Aluminum, KI.	Value and the future of...	3385
Nickel, KJ.	Justice and the future of...	3390
Zinc, KK.	Freedom and the future of...	3395
Lead, KL.	Equality and the future of...	3400
Aluminum, KM.	Democracy and the future of...	3405
Nickel, KN.	Human rights and the future of...	3410
Zinc, KO.	Peace and the future of...	3415
Lead, KP.	Development and the future of...	3420
Aluminum, KQ.	Human development and the future of...	3425
Nickel, KR.	Globalization and the future of...	3430
Zinc, KS.	International relations and the future of...	3435
Lead, KT.	Global challenges and the future of...	3440
Aluminum, KU.	Future of humanity and the future of...	3445
Nickel, KV.	Transhumanism and the future of...	3450
Zinc, KW.	Artificial intelligence and the future of...	3455
Lead, KX.	Space exploration and the future of...	3460
Aluminum, KY.	Climate change and the future of...	3465
Nickel, KZ.	Biotechnology and the future of...	3470
Zinc, LA.	Genetics and the future of...	3475
Lead, LB.	Neuroscience and the future of...	3480
Aluminum, LC.	Cognitive science and the future of...	3485
Nickel, LD.	Philosophy of mind and the future of...	3490
Zinc, LE.	Consciousness and the future of...	3495
Lead, LF.	Free will and the future of...	3500
Aluminum, LG.	Identity and the future of...	3505
Nickel, LH.	Meaning and the future of...	3510
Zinc, LI.	Value and the future of...	3515

Les classes 1, 2 et 3 de la superficie cultivable désignent les sols propres à la culture avec les caractéristiques suivantes:

- Classe 1: "Sols de très bonne qualité. En général, ce sont des sols profonds de texture fine à moyenne, allant des argiles aux limons possédant une bonne structure, un pli convenable, une topographie plane ou légèrement en pente, un drainage suffisant. Tous ces facteurs favorables permettent l'utilisation la plus intensive sans technique spéciale. Ces sols sont situés dans un milieu physique apte à la culture de la plupart des plantes de la région concernée".
  
- Classe 2: "Sols de bonne qualité généralement de texture plus légère que la première, aptes à la culture, sans mesure spéciale de mise en valeur ou encore, des sols de très bonne qualité, mais dont la culture est conditionnée par certains obstacles ou propriétés physiques défavorables, tels: présence de pierres, un défaut de drainage ou un risque d'érosion légère".
  
- Classe 3: "Sols de qualité moyenne (sable limoneux à sable limono-graveleux). Aussi des sols de bonne qualité, mais dont l'utilisation est subordonnée à un facteur limitatif important, et/ou plusieurs facteurs limitatifs d'importance mineure. Parfois même, des sols de très bonne qualité, dont

The first part of the report deals with the general situation in the country and the results of the survey.

The second part of the report deals with the results of the survey in the different regions. It is divided into three chapters: the first chapter deals with the results of the survey in the north, the second chapter deals with the results of the survey in the south, and the third chapter deals with the results of the survey in the west.

The third part of the report deals with the conclusions and recommendations. It is divided into two chapters: the first chapter deals with the conclusions and the second chapter deals with the recommendations.

The fourth part of the report deals with the appendix. It contains the questionnaire used in the survey, the list of respondents, and the list of interviewees.

l'utilisation est conditionnée par un facteur défavorable permanent. Les sols de cette classe, en général, offrent encore de bonnes possibilités culturales".

Il paraît donc que, dans le territoire, 15,822 acres de terrain défriché peuvent, par leurs qualités pédologiques, être considérées à vocation agricole.

L'expérience de certains cultivateurs du territoire le prouve d'ailleurs. Une visite récente d'une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture et d'Alimentation de l'Université Laval a permis des contacts de ces spécialistes avec certains des meilleurs exploitants de ferme du territoire.

La conclusion qu'ils ont dû en tirer c'est que les résultats et les revenus de ces agriculteurs se comparent avantageusement avec les rendements des meilleures régions agricoles de la province. Evidemment, le nombre d'exploitants de cette trempe demeure restreint dans le territoire mais leur présence permet d'affirmer qu'une agriculture viable est possible dans le secteur, car, au point de vue valeur foncière, ou qualités pédologiques, leurs lots demeurent dans la moyenne des terres de cette unité d'aménagement. Un effort de rationalisation de l'exploitation des espaces agricoles, une préoccupation plus grande du perfectionnement technique des intéressés à l'agriculture et la recherche de formules variées de regroupement des ressources permettront sûrement la survie d'une activité agricole rentable dans le territoire.



Les données de l'étude intitulée "Zonage agricole de la région Gaspésie-Bas St-Laurent" faite par Clermont Dugas du Module de Géographie du Centre d'Etudes Universitaires de Rimouski en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ne compromettent pas ces considérations. Les paroisses qui nous intéressent s'y trouvent classées comme suit, en tenant compte de corrections récentes:

	<u>Classe biophysique</u>	<u>Classe économique</u>
Auclair .....	4	3
St-Juste-du-Lac .....	4	3
Lejeune .....	3	3

Le zonage biophysique donne l'indice 4 aux paroisses comptant, dans leurs superficies défrichées, entre 40% et 60% de classe 1, 2, 3 et moins de 50% de classe 4; et l'indice 3 aux paroisses comptant entre 40% et 60% de classe 1 et 2 et 15% et plus de classe 3. La base du calcul de ce zonage est la même que dans les données précédentes soit les cartes M.D.T. Mais cette base a tout de même été pondérée par deux facteurs d'aggravation dont il fallait tenir compte: dispersion des superficies défrichées et climat.

Comme l'indique l'auteur du document, le coefficient de pondération quant au facteur dispersion des superficies défrichées est relativement faible.





L'autre facteur tient compte de l'aggravation des effets du climat sur l'agriculture en fonction de l'altitude; entre aussi dans ce facteur l'étude des périodes sans gel et la compilation des degrés jours de croissance au dessus de 42°F.

L'addition de trois indices a produit pour chaque localité un indice total qui a permis d'établir cinq classes relatives de localités.

Lejeune se situe dans la moyenne de ces classes, St-Juste et Auclair légèrement en bas.

Quant au zonage économique, la détermination des indices est beaucoup plus complexe et tient compte d'une série de huit variables pondérées par des coefficients de corrélation entre ces facteurs. L'explication de ces données serait trop longue ici. Mais nous pouvons conclure qu'au point de vue zonage économique, les paroisses qui nous intéressent se situent dans la moyenne des cinq classes identifiées soit la troisième, sans perdre de vue que ces chiffres décrivent la situation actuelle et non potentielle du territoire.

Evidemment, ces données nous obligent à des nuances quant à la vocation agricole de la zone. C'est pourquoi la ressource forestière devra entrer en ligne de compte dans l'aménagement intégré du territoire. Si l'agriculture ne peut stabiliser sur place la population actuelle, il reste que l'exploitation intégrée agriculture et forêt ouvre des perspectives beaucoup plus



valorisantes pour l'individu que la situation de dépendance que crée une politique qui ne croit pas à l'aménagement de l'arrière-pays et refuse d'y mettre le prix.

voix... pour l'... de la... de...  
... de... de... de...  
... de... de... de...

85,717 acres de boisé offrent des possibilités autant au point de vue utilisation de la main d'oeuvre du territoire qu'au point de vue économique.

Evidemment, un inventaire complet de la valeur en bois du territoire sera à réaliser le plus tôt possible. Le Ministère des Terres et Forêts a déjà des données sur le sujet mais une connaissance plus détaillée encore des richesses du secteur en ce domaine paraît indispensable pour une orientation sûre de l'aménagement du territoire.

Voici des chiffres que nous fournit un document publié par le Ministère des Terres et Forêts en collaboration avec l'ODEQ: "Plan d'Aménagement Forestier des petites propriétés privées du Bas St-Laurent et de la Gaspésie" par Michel Pleau, ing. f., M.S.F. L'inventaire du secteur public du territoire devrait compléter ces données préliminaires.



CONTENU PAR ESSENCES  
VOLUME MARCHAND EN 100 PI<sup>3</sup>

	Ep	Sab	Mel	Tho	Pig	Bop	Boj	Pe	Ers	Err	Heg	Fr	Résineux	Feuil.	Total
St-Juste du Lac	10,643	28,416	501	8,532	163	6,547	5,215	8,468	53,227	1,499	1,128	829	48,255	76,913	125,168
Lejeune	6,407	16,954	213	5,208	39	4,182	4,099	8,324	43,194	1,027	9,617	369	28,821	70,812	99,633
St-Emile d'Auclair	<u>5,152</u>	<u>12,503</u>	<u>192</u>	<u>3,136</u>	<u>142</u>	<u>3,352</u>	<u>3,738</u>	<u>6,173</u>	<u>28,620</u>	<u>946</u>	<u>4,200</u>	<u>349</u>	<u>21,125</u>	<u>47,378</u>	<u>68,503</u>
TOTAUX.....	22,202	57,873	906	16,876	344	14,081	13,052	22,965	125,041	3,472	14,945	1,547	98,201	195,103	293,304





POSSIBILITE ANNUELLE PAR ESSENCEVOLUME MARCHAND EN 100 PI<sup>3</sup>TOUS PEUPEMENTS

	Ep	Sab	Mel	Tho	Pig	Bop	Boj	Pe	Ers	Err	Heg	Fr	Rési.	Feuil.	Total
St-Juste du Lac	29	483	12	119		35	32	122	246	42	5		645	481	1,126
Lejeune	16	121		48		3	15	59	330	18	391		185	817	1,002
St-Emile d'Auclair	<u>2</u>	<u>94</u>	<u>—</u>	<u>12</u>		<u>4</u>	<u>36</u>	<u>39</u>	<u>231</u>	<u>17</u>	<u>90</u>		<u>109</u>	<u>420</u>	<u>529</u>
TOTAUX .....	47	698	12	179		42	83	220	807	77	486		939	1,718	2,657

REVISION

14 FEB 1958

10

SM

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

10

SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS

Ep .....	Epinette	Boj .....	Bouleau jaune
Sab .....	Sapin	Pe .....	Peuplier
Mel .....	Mélèze	Ers .....	Erable à sucre
Tho .....	Thuya	Err .....	Erable rouge
Pig .....	Pin	Heg .....	Hêtre
Bop .....	Bouleau à papier	Fr .....	Frêne

Evidemment, d'intenses travaux de sylviculture sur les boisés privés devraient en améliorer dans quelques années, la productivité et les possibilités annuelles. Jusqu'à maintenant, cette préoccupation a tenu peu de place dans l'esprit des exploitants. Un plan d'aménagement pourrait sûrement mettre l'accent sur ce point et améliorer de beaucoup la situation.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

1911	1912	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053	2054	2055	2056	2057	2058	2059	2060	2061	2062	2063	2064	2065	2066	2067	2068	2069	2070	2071	2072	2073	2074	2075	2076	2077	2078	2079	2080	2081	2082	2083	2084	2085	2086	2087	2088	2089	2090	2091	2092	2093	2094	2095	2096	2097	2098	2099	2100
------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

The following is a list of the names of the members of the Board of Trustees of the University of Chicago, from 1911 to 1999. The names are listed in alphabetical order.

1911: [Name]

1912: [Name]

1913: [Name]

1914: [Name]

1915: [Name]

1916: [Name]

1917: [Name]

1918: [Name]

1919: [Name]

1920: [Name]

1921: [Name]

1922: [Name]

1923: [Name]

1924: [Name]

1925: [Name]

1926: [Name]

1927: [Name]

1928: [Name]

1929: [Name]

1930: [Name]

1931: [Name]

1932: [Name]

1933: [Name]

1934: [Name]

1935: [Name]

1936: [Name]

1937: [Name]

1938: [Name]

1939: [Name]

1940: [Name]

1941: [Name]

1942: [Name]

1943: [Name]

1944: [Name]

1945: [Name]

1946: [Name]

1947: [Name]

1948: [Name]

1949: [Name]

1950: [Name]

1951: [Name]

1952: [Name]

1953: [Name]

1954: [Name]

1955: [Name]

1956: [Name]

1957: [Name]

1958: [Name]

1959: [Name]

1960: [Name]

1961: [Name]

1962: [Name]

1963: [Name]

1964: [Name]

1965: [Name]

1966: [Name]

1967: [Name]

1968: [Name]

1969: [Name]

1970: [Name]

1971: [Name]

1972: [Name]

1973: [Name]

1974: [Name]

1975: [Name]

1976: [Name]

1977: [Name]

1978: [Name]

1979: [Name]

1980: [Name]

1981: [Name]

1982: [Name]

1983: [Name]

1984: [Name]

1985: [Name]

1986: [Name]

1987: [Name]

1988: [Name]

1989: [Name]

1990: [Name]

1991: [Name]

1992: [Name]

1993: [Name]

1994: [Name]

1995: [Name]

1996: [Name]

1997: [Name]

1998: [Name]

1999: [Name]

(b) Attraits pour le tourisme:

Reste à considérer, en plus des secteurs agricoles ~~et~~ et forêt, l'attrait touristique de cette zone. Y a-t-il dans ce coin de pays, des possibilités de revenus d'appoint dans ce domaine pour la population du territoire? Est-il réaliste de songer à attirer et à arrêter ici les touristes qui ignorent tout de la région?

D'après le rapport de la firme Wilkinson & Associates, la zone du lac Témiscouata présente un relief varié où l'automobiliste a la joie de découvrir à tout instant des panoramas à grande échelle, des horizons dégagés et lointains. Pour le promeneur et le cavalier, elle offre également une abondance de petits couloirs qui débouchent sur des paysages fermés, compacts et riches en détails. Le couloir Touladi qui traverse le secteur qui nous intéresse offre, en particulier, des avantages ignorés à ce point de vue. A cause de sa position en retrait et de ses paysages compacts, il se prête très bien aux loisirs de détente orientés vers la nature. A partir du lac Témiscouata par la rivière Touladi qui s'y déverse, tout un circuit de lacs et de rivières énumérés au premier chapitre (situation géographique) pourrait être aménagé pour le plus grand plaisir des gens du milieu comme des gens de l'extérieur.

Créer une image de la zone qui soit originale et pique la curiosité du touriste demeure possible avec un peu d'imagination.



Les gens du milieu ne manquent pas d'idées pourvu que des politiques sages soient mises en place avec la préoccupation première d'inciter à la créativité et non au pessimisme et à la fuite.

Las cosas de la vida son como el viento que sopla y no se puede agarrar.

El tiempo es como el agua que fluye y no se puede detener.

La vida es como un sueño que se despierta y no se puede olvidar.

El amor es como el fuego que quema y no se puede apagar.



(c) Conditions climatiques:

Ces ressources foncières sont sans nul doute limitées dans leur exploitation et leur rentabilité par les conditions climatiques du milieu. Les données qu'on peut utiliser à ce propos sont celles qui proviennent de la station météorologique de Ste-Rose-du-Dégelis. Quelques chiffres nous viennent de Notre-Dame-du-Lac et de Squatteck. Les quelques nuances qu'on devrait appliquer à ces données pour une image exacte des conditions climatiques du secteur de l'Est du lac Témiscouata restent à préciser.

Le tableau suivant ramasse en bref un ensemble de cinq moyennes qui nous donnent déjà une idée intéressante de la situation du coin à ce point de vue.

Moyennes de 30 ans à Ste-Rose-du-Dégelis (1931 - 1960)

- (1) Température moyenne en degrés fahrenheit.
- (2) Température maximum moyenne.
- (3) Température minimum moyenne.
- (4) Température maximum absolue.
- (5) Température minimum absolue.

	JAN	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT.	NOV.	DEC.	AN.
(1)	9.0	11.7	22.0	36.0	48.9	58.4	64.0	62.3	54.2	43.2	30.3	15.3	37.9
(2)	18.7	22.6	32.9	46.3	61.6	70.6	75.9	74.1	65.2	52.9	37.1	23.1	48.4
(3)	-0.6	0.7	11.0	25.6	36.1	46.2	52.2	50.4	43.1	33.5	23.5	7.4	27.4
(4)	57.	55.	74.	76.	90.	93.	95.	97.	90.	82.	71.	55.	97.
(5)	-41.	-36.	-30.	-10.	16.	26.	32.	30.	22.	10.	-12.	-34.	-41.

Section 101

The following information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose.

The following information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose. This information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose.

However, the following information is being furnished to you for your information and is not to be used for any other purpose.

- (1) Information regarding the following:
- (2) Information regarding the following:
- (3) Information regarding the following:
- (4) Information regarding the following:
- (5) Information regarding the following:

Item	Description	Amount	Date
(1)	...	...	...
(2)	...	...	...
(3)	...	...	...
(4)	...	...	...
(5)	...	...	...

Si l'on compare ces données de la station météorologique de Ste-Rose-du-Dégelis avec celles du Bic, près de Rimouski, on pourra peut-être conclure que ces chiffres sont loin d'être un handicap insurmontable à une agriculture rentable chez-nous.

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	AN
(1)	10.8	13.0	23.2	36.0	47.8	57.4	63.5	61.3	53.3	43.3	30.7	16.8	38.1
(2)	19.0	21.5	31.4	43.8	57.4	67.2	73.2	70.9	61.9	50.4	36.5	23.4	46.4
(3)	2.5	4.5	14.9	28.1	38.2	47.5	53.8	51.7	44.6	36.1	24.9	10.1	29.7
(4)	53	52	69	75	85	92	95	94	89	84	68	57	95
(5)	-35	-25	-19	-8	-17	-25	30	33	27	15	-10	-33	-35

Ces deux tableaux mis en parallèle, particulièrement en ce qui a trait aux mois importants pour l'agriculture, soit de mai à septembre inclusivement, n'indiquent pas de réserves sérieuses pour la zone de l'Est du Lac Témiscouata.

Les données suivantes peuvent compléter l'information.

- Nombre moyen de jours de chaleur (période 1946 - 1965), c'est-à-dire nombre moyen de jours durant lesquels la température maximum est de 80 degré F ou plus:

	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	ANNUEL
N-Dame-du-Lac	0.0	2.1	5.1	8.8	5.6	1.8	0.0	23.4
Ste-Rose-du-Dégelis	0.0	1.9	5.0	8.7	6.1	1.8	0.1	23.6
Squatteck	0.0	1.6	4.7	7.8	5.1	1.6	0.0	20.8
Bic	0.0	0.4	3.6	5.4	2.7	1.2	0.1	13.4



- Date de la probabilité de 50 pour cent d'une température de 32 degrés F. et d'une température de 28 degrés F. (période 1931 - 1960):

	au printemps		à l'automne	
	28 F.	32 F.	32F.	28F.
Bic	4 mai	16 mai	29 sept.	13 oct.
Ste-Rose	26 mai	6 juin	11 sept.	25 sept.

Mais, pour plus de détails, voyons le tableau suivant:

Probabilité des températures de gel à Ste-Rose-du-Dégelis:

%	20 F.	24 F.	28 F.	32 F.	36 F.	40 F.
au printemps						
95	30 mars	18 avril	8 mai	22 mai	31 mai	17 juin
90	5 avril	23 avril	12 mai	25 mai	5 juin	22 juin
75	13 avril	30 avril	19 mai	31 mai	13 juin	2 juillet
50	23 avril	8 mai	26 mai	6 juin	22 juin	12 juillet
25	3 mai	16 mai	3 juin	12 juin	2 juillet	22 juillet
10	12 mai	23 mai	10 juin	17 juin	10 juil.	1 août
5	17 mai	27 mai	14 juin	20 juin	15 juil.	6 août
à l'automne						
5	12 oct.	24 sept.	9 sept.	25 août	10 août	27 juil.
10	15 oct.	28 sept.	12 sept.	29 août	14 août	31 juil.
25	20 oct.	4 oct.	18 sept.	4 sept.	21 août	7 août
50	26 oct.	11 oct.	25 sept.	11 sept.	29 août	15 août
75	1 nov.	18 oct.	2 oct.	18 sept.	6 sept.	22 août
90	7 nov.	24 oct.	8 oct.	24 sept.	13 sept.	29 août
95	10 nov.	28 oct.	12 oct.	27 sept.	17 sept.	2 sept.

Date of issue: 11/15/2011  
Page: 1 of 1  
Page 1 of 1

1. Description: [Illegible text]

2. Description: [Illegible text]

3. Description: [Illegible text]

4. Description: [Illegible text]

5. Description: [Illegible text]

6. Description: [Illegible text]

7. Description: [Illegible text]

8. Description: [Illegible text]

9. Description: [Illegible text]

10. Description: [Illegible text]

11. Description: [Illegible text]

Probabilités basées sur les températures enregistrées au cours de la période 1933-1960.

Ce dernier tableau indique, de toute évidence, certaines limites dans le domaine de l'exploitation agricole. Il est certain que les productions qui exigent une longue saison de végétation sans gel sont exclues des possibilités d'aménagement agricole du secteur. Mais il reste qu'une orientation appropriée à ces limitations laisse encore une marge assez intéressante. L'expérience de certains exploitants le prouve d'ailleurs.

Les cahiers du Plan de Développement pour notre région donnent des suggestions intéressantes sur lesquelles il serait bon de revenir, mais ils n'épuisent pas l'éventail des possibilités pour le territoire. Le Comité Agricole J. A. L. actuellement à l'oeuvre aura à étudier et à préciser avec les spécialistes en la matière cet éventail des possibilités.

Professors and students of the Faculty of Education  
of the University of Toronto  
The following is a list of the names of the  
students who have completed the  
requirements for the degree of  
Bachelor of Education in the  
Department of Education, University of Toronto,  
for the year ending June 30, 1954.  
The names are listed in alphabetical order  
of their last names.  
The names of the students who have  
completed the requirements for the  
degree of Bachelor of Education in the  
Department of Education, University of Toronto,  
for the year ending June 30, 1954,  
and who have also completed the  
requirements for the degree of  
Bachelor of Arts in the  
Faculty of Arts, University of Toronto,  
are listed in alphabetical order  
of their last names.  
The names of the students who have  
completed the requirements for the  
degree of Bachelor of Education in the  
Department of Education, University of Toronto,  
for the year ending June 30, 1954,  
and who have also completed the  
requirements for the degree of  
Bachelor of Science in the  
Faculty of Science, University of Toronto,  
are listed in alphabetical order  
of their last names.



(d) Possibilités d'emploi:

Ces ressources biophysiques du territoire permettront-elles à la population actuelle d'y vivre décentement dans l'avenir?

Si on utilise les normes du FRUL pour déterminer le nombre d'emplois directs potentiels en foresterie et en agriculture dans l'unité d'aménagement St-Juste, Auclair, Lejeune, on a déjà semble-t-il une indication très valable.

Ces normes du FRUL sont les suivantes et elles sont conservatrices et réalistes, au dire des gens du milieu:

- En foresterie, le nombre d'emplois directs potentiels peut être obtenu en divisant la superficie des terres à vocation forestière par 1,000 acres.
- En agriculture, en divisant la superficie des terres à vocation agricole par 200 acres.

En partant de ces critères, on obtient, pour la région, les chiffres suivants:

85,717 acres de boisés =	86 emplois directs potentiels
15,822 acres de terre cultivable défrichée =	79 emplois directs _____ potentiels
	<u>165</u>

Ce qui donne déjà 165 emplois directs potentiels pour ces deux secteurs d'activités. On pourrait ajouter à ce nombre les emplois directs potentiels que pourrait créer l'apport du MTF à un regroupement éventuel des lots privés du territoire et qui

(5) Projets de loi

Les dispositions de la loi relative à la détermination des modalités de l'application de l'article 10 de la loi n° 100 du 19 mai 1958, relative à l'organisation de la République, sont applicables à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

En conséquence, les dispositions de la loi n° 100 du 19 mai 1958, relative à l'organisation de la République, sont applicables à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

En conséquence, les dispositions de la loi n° 100 du 19 mai 1958, relative à l'organisation de la République, sont applicables à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

En conséquence, les dispositions de la loi n° 100 du 19 mai 1958, relative à l'organisation de la République, sont applicables à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

10

Ce qui donne lieu à l'application de l'article 10 de la loi n° 100 du 19 mai 1958, relative à l'organisation de la République, est applicable à compter de la date de l'entrée en vigueur de la présente loi.

ne se situerait pas nécessairement à l'intérieur des frontières des trois paroisses. (cf. l'entente 50-50 acceptée par le MTF dans les formules actuelles de regroupement des boisés privés et qui implique que le Ministère incorpore au regroupement une superficie des boisés publics identique à la superficie des boisés privés regroupés).

Si on tient compte ensuite que l'usine Bégin & Bégin des Lots Renversés emploie, dans le plus fort de ses activités, jusqu'à 50 hommes et pourrait en employer autant à l'année longue si elle était encouragée et consolidée par les structures d'aménagement du territoire, sans oublier les emplois indirects ou emplois au niveau des services requis, on arrive à la conclusion que la population actuelle du secteur peut vivre sur place très convenablement à condition évidemment, qu'on arrête la saignée actuelle vers l'extérieur et qu'on permette aux gens de se regrouper à l'intérieur de leurs frontières comme ils l'entendent et comme les amènera à le faire progressivement le programme d'aménagement agro-forestier de la région. Pour cela, il faudrait que le secteur puisse bénéficier des avantages de l'Arrêté en Conseil 2874, et que les déménagements à l'intérieur des limites de l'unité d'aménagement soient aussi favorisés que la migration vers des centres d'accueil extérieurs, migration qui affaiblit, qu'on le veuille ou non, toute infrastructure éventuelle ou tout réaménagement futur.

On se rend compte que l'importance de l'industrie  
des produits chimiques a augmenté de 20% depuis  
dans les années 1960 et qu'elle continuera à  
croître dans les années 1970. L'industrie chimique  
est donc une des industries les plus importantes  
de notre pays. Elle contribue à la production  
de biens de consommation et de produits  
industriels. Elle est également une source  
importante d'emplois. C'est pourquoi il est  
essentiel de veiller à ce que l'industrie  
chimique continue à se développer et à  
créer de nouveaux produits. Pour cela, il  
faut encourager la recherche et le  
développement. Il faut également veiller  
à ce que l'industrie chimique soit  
écologiquement compatible. C'est pourquoi  
il est important de promouvoir l'usage  
de produits chimiques plus sûrs et  
de développer des procédés de fabrication  
plus propres. Enfin, il est important  
de veiller à ce que l'industrie chimique  
soit économiquement viable. C'est pourquoi  
il est important de promouvoir l'usage  
de produits chimiques plus sûrs et  
de développer des procédés de fabrication  
plus propres. Enfin, il est important  
de veiller à ce que l'industrie chimique  
soit économiquement viable.

(3) RESSOURCES HUMAINES:

Mais qu'en est-il de l'état actuel de la population et peut-on prévoir quelle en sera l'évolution?

Les tableaux suivants nous donnent une bonne image de la situation.

(a) DISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR CATEGORIES D'AGE ALEJEUNE, AUCLAIR, ST-JUSTEET POUR L'ENSEMBLE DES TROIS PAROISSES

F = Fréquence; % = Pourcentage

Cat. d'âge	LEJEUNE		AUCLAIR		ST-JUSTE		ENSEMBLE	
	F	%	F	%	F	%	F	%
0 - 10	130	26.4	161	25.8	165	18.6	456	22.7
11 - 20	120	24.3	198	31.8	284	32	602	30.8
21 - 30	86	17.4	74	11.8	111	12.5	271	13.5
31 - 40	45	9.1	62	9.9	69	7.7	176	8.7
41 - 50	36	7.3	55	8.8	87	9.7	178	8.8
51 - 60	45	9.1	37	5.9	77	8.6	159	7.9
61 - 70	23	4.6	27	4.3	59	6.6	109	5.4
70 +	7	1.4	8	1.2	35	3.9	50	2.4
Totaux	492		622		887		2,001	

RESOURCES MANAGEMENT

Half of the total...  
...  
...  
...  
...

ESTIMATION OF THE ECONOMIC VALUE

TABLE II  
ESTIMATION OF THE ECONOMIC VALUE

Table with 5 columns: Age, Total, and three unlabeled columns. Rows represent age groups from 0-10 to 70+.

Age	Total	Column 2	Column 3	Column 4
0 - 10	100	100	100	100
11 - 20	150	150	150	150
21 - 30	200	200	200	200
31 - 40	250	250	250	250
41 - 50	300	300	300	300
51 - 60	350	350	350	350
61 - 70	400	400	400	400
70 +	450	450	450	450
Total	2000	2000	2000	2000

(b) Le nombre actuel de familles s'élève à 402 dont:

18 de 1 personne  
 65 de 2 personnes  
 59 de 3 personnes  
 61 de 4 personnes  
 51 de 5 personnes  
 42 de 6 personnes  
 34 de 7 personnes  
 24 de 8 personnes  
 19 de 9 personnes  
 4 de 10 personnes  
 10 de 11 personnes  
 12 de 12 personnes  
 2 de 13 personnes  
 2 de 14 personnes

(c) Au point de vue occupation, le recensement scolaire et électoral donne le tableau suivant:

Journalier.....	164
Cultivateur.....	81
Rentier.....	112
Menuisier.....	11
Camionneur.....	28
Ouvrier forestier...	95
Aide-cultivateur....	14
Professeur.....	29
Contremaître.....	6
Services publics....	65 (garage, restaurant, commerçant, secrétaire, etc...)

(b) Le nombre de personnes à l'essai est de 100.

- 1. 1 personne
- 2. 2 personnes
- 3. 3 personnes
- 4. 4 personnes
- 5. 5 personnes
- 6. 6 personnes
- 7. 7 personnes
- 8. 8 personnes
- 9. 9 personnes
- 10. 10 personnes
- 11. 11 personnes
- 12. 12 personnes
- 13. 13 personnes
- 14. 14 personnes
- 15. 15 personnes

(c) Au point de vue individuel, le traitement est de 100.

- 1. 1 personne
- 2. 2 personnes
- 3. 3 personnes
- 4. 4 personnes
- 5. 5 personnes
- 6. 6 personnes
- 7. 7 personnes
- 8. 8 personnes
- 9. 9 personnes
- 10. 10 personnes
- 11. 11 personnes
- 12. 12 personnes
- 13. 13 personnes
- 14. 14 personnes
- 15. 15 personnes



L'inventaire des ressources humaines démontre que la plus forte proportion de la population du territoire a de 11 à 20 ans, soit 30.8% de la population totale. La proportion des gens de 21 à 30 ans tombe à 13.5% puis celle des gens de 31 à 40 ans à 8.7%. C'est donc dire qu'il y a une très forte migration de la population active. Le manque de débouchés pour le travail et le manque de préoccupation de l'aménagement du territoire expliquent certainement ce fait. Le programme actuel de réorientation de l'économie et de l'exploitation des ressources du secteur suscite l'intérêt des jeunes. Plusieurs témoignages de personnes déplacées soulignent le regret qu'un tel plan ne se soit pas mis en place plus tôt.

Il semblerait souhaitable que la population se stabilise autour de 2,000 personnes pour assurer le maintien des infrastructures actuelles et justifier leur amélioration. Une exploitation rationnelle intensive des ressources du milieu peut permettre sûrement la survie sur place de 400 familles. Il n'en coûtera certainement pas plus cher aux différents ministères impliqués de "mettre le paquet" dans ce sens qu'il en coûtera aux gouvernements de poursuivre leurs politiques d'assurance-chômage et d'assistance sociale. La population elle se retrouvera gagnante en dignité, responsabilité, autodétermination, imagination, créativité, sociabilité etc.. série de valeurs sur lesquelles ne mettent évidemment pas l'accent les orientations actuelles de plusieurs services gouvernementaux où la logique de l'organisation l'emporte sur toute autre considération.



(4) EQUIPEMENT SOCIAL:

En fait de services publics, le secteur St-Juste, Auclair, Lejeune n'est pas des plus favorisés. Voyons ce qu'il en est.

	<u>St-Juste Village</u>	<u>Lots Renversés</u>	<u>Auclair</u>	<u>Lejeune</u>
<u>Services essentiels</u>				
- Aqueduc		X	X	
- Téléphone	X	X	X	X
- Electricité	X	X	X	X
- Service d'incendie				
- Egoût			X	
<u>Organisation Scolaire</u>				
- Ecole primaire	X	X	X	X
<u>Organisation des Loisirs</u>				
- Association sportive	X	X	X	X
- Centre sportif		X	X	
- Patinoire extérieure	X	X	X	X
- Plage publique	X		X	
- Terrain de camping			X	
- Salle de billard		X	X	
<u>Organisation économique</u>				
- Caisse populaire	X		X	X
- Industrie		X		
- Scierie	2			
- Station de service	4	1	1	1
- Garage de réparation	1	1	1	1
- Epicerie	3	1	1	1
- Magasin général	1	1	1	1
- Magasin de linge	1		1	
- Restaurant	2	1	1	1
- Motel				1

Il y a déjà sur place des investissements importants. D'autres s'imposeront évidemment. Le besoin s'en fera sentir et se précisera au fur et à mesure du cheminement du projet actuel d'aménagement du territoire. Des regroupements se réaliseront sans doute. On ne peut prévoir en quel sens ils se réaliseront, ni imposer prématurément une orientation quelle qu'elle soit sans manquer aux principes fondamentaux de la participation populaire

ORGANISATION DE LA

in fait le service  
d'Etat des postes et  
des télégraphes

ORGANISATION DE LA

- Administration
- Direction
- Inspection
- Service de la poste
- Service des télégraphes

ORGANISATION DE LA

- Administration

ORGANISATION DE LA

- Administration
- Direction
- Inspection
- Service de la poste
- Service des télégraphes
- Service des téléphones
- Service des télévisions

ORGANISATION DE LA

- Administration
- Direction
- Inspection
- Service de la poste
- Service des télégraphes
- Service des téléphones
- Service des télévisions
- Service des radiodiffusions
- Service des télécommunications

ORGANISATION DE LA

- Administration
- Direction
- Inspection
- Service de la poste
- Service des télégraphes
- Service des téléphones
- Service des télévisions
- Service des radiodiffusions
- Service des télécommunications
- Service des services publics

et du respect des individus comme des collectivités. Il faut, dans ce domaine, faire confiance à la logique et au bon sens de la population. Comment pourraient jouer ces dons qui ne manquent pas dans le milieu s'il ne reste qu'une option légalement encouragée et financée par le gouvernement soit *l'œil*.



(5) PROJET D'AMENAGEMENT COMMUNAUTAIRE AGRO-FORESTIER ET PARTICIPATION DE LA POPULATION:

Pour toute décision importante qui engage l'avenir du secteur St-Juste, Auclair, Lejeune, un fait doit fortement peser dans la balance, et c'est le fait qu'un projet d'aménagement communautaire agro-forestier est actuellement à s'élaborer et que déjà des structures sont en place pour sa réalisation.

En effet, depuis l'automne 1971 quelque chose a changé dans le secteur. Des gens ont commencé à s'interroger, à chercher ensemble, à bâtir ensemble.

Le 24 octobre 1971, dans le bulletin paroissial de St-Emile d'Auclair intitulé "Nous Autres d'Auclair", le curé du temps, l'abbé Rodier Voisine, publiait quelques considérations sur l'avenir d'Auclair en partant d'extraits des cahiers du Plan d'Aménagement (page 76, du cahier numéro 3) et il terminait son texte par la question suivante qui est peut-être à l'origine de toute l'activité actuelle:

"Les résidents d'Auclair, de Lejeune et de St-Juste n'auraient-ils pas intérêt à se grouper et à travailler ensemble pour que ça bouge?"

L'idée fit son chemin. Quelques réunions de cuisine la firent mûrir lentement. Dans le cadre d'Opération Dignité II, des Comités de citoyens furent mis sur pied dans les trois paroisses au cours de l'automne.

Au cours du printemps 1972, commença à se structurer la réflexion. Claude Morin, agronome au Bureau régional du MAC à Rimouski, et originaire d'Auclair, rédigeait un avant-projet qui fut soumis à la population. Une

LA POPULATION

Il faut noter que la population de la ville de ... a augmenté de manière constante au cours des dernières années. Cette augmentation est due à plusieurs facteurs, notamment à l'immigration et à la natalité élevée. Les services publics doivent donc être adaptés à ces nouvelles exigences.

La situation actuelle de la ville de ... nécessite une planification soignée pour répondre aux besoins de la population. Les infrastructures de transport, de logement et de services sociaux doivent être développées de manière équilibrée.

Les études réalisées par les services compétents ont permis d'identifier les zones à fort potentiel de développement. Ces zones doivent être prioritaires dans le cadre de l'aménagement urbain.

En conclusion, l'aménagement de la ville de ... doit tenir compte de l'évolution démographique et sociale. Une approche globale et intégrée est essentielle pour garantir le bien-être de tous les habitants.



réunion importante se tenait samedi, le 25 mars à Lejeune. Treize personnes déjà acceptaient de se compromettre en souscrivant chacune \$50.00 à l'éventuelle société de gestion. Le 8 avril, à Auclair, la liste s'allongea de neuf autres noms. A cette dernière réunion, étaient présents Guy Cheyron et Jean Nadeau de l'ODEQ. Deux rencontres eurent ensuite lieu à St-Juste et une autre à Auclair. Le 16 mai 1972, le coordonnateur de l'Agriculture, Région de l'Est du Québec Monsieur Laurent Bouchard, agronome, faisait tenir à Monsieur André Morin, président du Comité intermunicipal qui s'était formé entretemps, une lettre l'informant du cheminement du projet auprès des différents organismes gouvernementaux et autres. (voir copie en annexe).

Il y disait, entre autre, ceci:

"Depuis sa conception à Rimouski, par Claude Morin, le projet a été étudié à la Faculté d'Agriculture et d'Alimentation à Québec et écrit. Puis il fut présenté successivement aux organismes suivants: Comité Agricole de la Recherche, à la Conférence Administrative, au Comité ad Hoc du CRD sur la relocalisation, au Comité technique de l'ODEQ et finalement à la Conférence Administrative du 10 mai qui a accepté que le MAC procède."

"Suite à cela, le Ministère de l'Agriculture rejoindra la Faculté pour une entente définitive. Ensuite, il y aura la présentation du budget pour approbation au Comité Directeur et au Trésor et enfin le démarrage."

réunion...  
examen de...  
133.00...  
place...  
exercice...  
et 1972...  
non-...  
-...  
de...  
organismes...

Il y a...  
L'opinion...  
a été...  
de...  
général...  
attention...  
action...  
tous les...

Voilà...  
il...  
l'un...  
et...

"Ceci permet de croire que le projet pourrait entrer dans sa phase d'exécution vers le début de l'automne".

De fait, l'acceptation de la Faculté était confirmée par une lettre de Monsieur Victorin Lavoie, doyen, en date du 29 août 1972, à Monsieur Jérôme Arcand, Coordonnateur des Programmes Spéciaux du MAC à Québec (cf annexes).

"Dans les prochaines semaines, pouvait-on y lire, nous constituerons l'équipe d'assistance et nous formerons le comité MAC-FAC, tel que stipulé dans les structures de liaisons".

Le 2 octobre 1972, Monsieur Gilles Roy, agronome était engagé par la Faculté d'Agriculture et d'Alimentation de l'Université Laval avec la responsabilité précise de "faire de l'animation rurale et (de) susciter la participation populaire au projet mis de l'avant par les leaders locaux et accepté par (la) faculté." Eventuellement se joindront à lui un agronome et un ingénieur forestier liés, à temps plein, au projet. Le programme est assuré du "support technique des trois départements de la Faculté les plus concernés, soit Economie Rurale, Zootechnie et Phytotechnie" et de la surveillance étroite du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Le CRD de son côté, devrait s'assurer que "la F.S.A.A. ne se substitue pas à la population dans les prises de décision que cette dernière devra prendre dans le développement des ressources du milieu".

1957

De 1957 à 1960, le régime a été caractérisé par une

activité économique importante, en particulier dans le

secteur industriel et commercial, grâce à des mesures

favorables prises par le gouvernement.

Il y a eu une augmentation de la production industrielle

et commerciale, ainsi qu'une amélioration de la situation

financière du pays. Ces succès ont été obtenus grâce à

des réformes économiques et sociales qui ont permis de

stimuler l'investissement et de promouvoir le développement

économique du pays. Ces réformes ont également permis de

réduire l'inflation et de stabiliser la monnaie nationale.

En outre, le régime a mis en œuvre des politiques sociales

qui ont permis d'améliorer le niveau de vie de la population

et de réduire la pauvreté. Ces politiques ont également permis

de promouvoir l'éducation et la santé, ce qui a contribué à

l'amélioration de la situation démographique et sociale du

pays.

On voit très clairement l'esprit qui inspire ce projet. C'est vraiment un programme d'aménagement communautaire où la population est appelée à jouer pleinement son rôle et où une préoccupation fondamentale domine: l'implication de cette même population à toutes les étapes de l'élaboration et de la réalisation du projet. Pour une fois qu'un projet d'aménagement fait appel si fortement au principe de l'autodétermination de la population, il ne faudrait pas qu'une mesure gouvernementale vienne brouiller les cartes et encore moins créer la panique. Au contraire, elle devrait jouer à fond dans le même sens.

Actuellement, la population s'implique avec coeur dans le travail d'élaboration et de précision du programme d'aménagement agroforestier. Par exemple, en janvier 1973, après plusieurs réunions de consultation et d'information de l'ensemble des gens du milieu une action qu'on a appelé "Opération Janvier 1973" a rejoint plus de deux cents personnes dans les trois <sup>personnes</sup> ~~personnes~~. Plus de deux cents personnes divisées en onze groupes ont accepté, avec une assiduité de plus de 85%, de participer à soixante périodes de cours réparties sur quatre semaines. Le programme comportait trente périodes de travail de groupe, douze périodes d'information en agriculture et douze en foresterie, trois sur l'artisanat avec les CREA et trois sur les possibilités de formation générale et professionnelle. Les objectifs de l'expérience étaient les suivants:

- (1) permettre aux participants de prendre des options pour leur future formation.
- (2) apprendre à résoudre leurs problèmes en groupe ou en comité
- (3) rendre plus conscient du projet de développement et éveiller à un plus grand souci de participation.



L'opération Janvier 1973 se termina par une plénière générale tenue à Auclair, dimanche, le 4 février 1973. Chaque équipe y apporta le fruit de ses réflexions et de sa recherche. Une banque très riche d'idées fut accumulée. Mais, surtout, le résultat le plus valable fut, sans nul doute, une plus forte sensibilisation de la population au programme d'aménagement communautaire du secteur.

Des cours de formation générale et de formation professionnelle collés au plan de développement du territoire devraient donner suite à ce travail. La réponse est actuellement au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada qui semble lent à s'inscrire dans la ligne des préoccupations de la population et de tous les promoteurs du programme.

L'expérience de janvier 1973 permit la constitution de comités spécialisés actuellement à l'oeuvre, soit le Comité Agriculture, le Comité Forêt, le Comité Tourisme et Artisanat et le Comité Jeunes. Plus de quarante personnes sont actuellement impliqués dans l'action. Ces comités bouillonnent d'idées et d'espoirs. Et tous espèrent que le mois de mars verra se préciser les orientations du projet et sera à l'origine de décisions importantes. Un calendrier assez chargé de travail les attends et ils sont prêts à s'y donner totalement.

Il reste aux différents ministères et aux divers organismes du milieu qui peuvent appuyer ce travail de s'entendre pour fonctionner dans le même sens. On n'a pas le droit de neutraliser de quelque manière que ce soit un effort aussi valable. Si les violons ne s'accordent pas en haut lieu, ce n'est pas la population qui doit en souffrir.





CONCLUSIONS :

EN CONCLUSION, LE COMITE INTERMUNICIPAL J.A.L. (POUR ST-JUSTE, AUCLAIR, LEJEUNE), PORTE-PAROLE OFFICIEL DE LA POPULATION DU SECTEUR, DEMANDE, A QUI DE DROIT, QUE L'UNITE D'AMENAGEMENT ST-JUSTE, AUCLAIR, LEJEUNE SOIT DESIGNEE, COMME TELLE, CENTRE AGRO-FORESTIER.

UNE TELLE DESIGNATION SUPPOSERA QU'ON LAISSE A LA POPULATION QUI SE PREND EN CHARGE ET AU COMITE INTERMUNICIPAL RESPONSABLE DE LA COORDINATION DES EFFORTS LES CHOIX A FAIRE QUANT AUX MODES DE REGROUPEMENTS QUI S'IMPOSERONT AU FUR ET A MESURE DE L'EVOLUTION DU PROGRAMME A L'INTERIEUR MEME DES FRONTIERES DU TERRITOIRE. LE COMITE DE ZONE OU TOUTE AUTRE AUTORITE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DE L'ARRETE EN CONSEIL 2874, POURRA PARTICIPER AUX PRISES DE DECISION SELON UN MODE A DETERMINER ENTRE LES PARTIES EN CAUSE.



Ce qu'il faut retrouver, dans l'effort présentement fourni, c'est une sécurité de base qui assure à la population cette certitude que les énergies dépensées actuellement ne déboucheront pas un jour sur un cul-de-sac, ou une voie sans autre issue que la démission générale. Un travail sérieux et efficace ne peut se poursuivre dans le climat actuel d'insécurité et de suspicion face aux intentions profondes des véritables centres de décision.

Certaines phrases de Charles Reich dans son ouvrage "Le Regain Américain" devraient guider les efforts actuels et inspirer les orientations des grandes décisions qui impliquent l'avenir de notre milieu. Fermer les sens sur ces considérations nous expose à de sérieux et dramatiques réveils. En voici quelques passages éloquentes qui s'appliquent très bien aux considérations actuelles:

"Parmi toutes les formes de paupérisation que l'on peut observer ou éprouver en Amérique, la plus dévastatrice est certainement la perte d'identité, ou "mort vivante"... Dès l'école, sinon avant, l'individu est systématiquement privé de son imagination, de sa créativité, de son patrimoine, de ses rêves et de son caractère unique, pour être transformé en unité de production dans une société technologique à l'échelle des masses. Instincts, sentiments et spontanéité sont réprimés par des forces irrésistibles".

Et plus loin:

"Lorsqu'on procède à des changements rapides et brutaux en vue d'atteindre des buts scientifiques ou rationnels déterminés, il y a des chances pour que les valeurs humaines inconscientes, invisibles et immatérielles soient négligées."



La question à laquelle il faut répondre en fait est la suivante:

"Dans quelle option, la population et l'individu en particulier du secteur St-Juste, Auclair et Lejeune ont-ils le plus de chance de retrouver vraiment imagination, créativité, patrimoine, rêves et caractère unique: dans l'effort de réaménagement des ressources biophysiques et humaines du territoire, ou dans la solution de la relocalisation même individuelle qui ne garantit pas la stabilité d'emploi et l'épanouissement professionnel et qui pulvérise en un tour de main les fragiles structures sociales qui mettent si longtemps à se former entre les hommes".

Les considérations d'ordre économique qui ne donnent pas encore de résultats absolument vérifiés et vérifiables, doivent-elles prendre le pas sur la préoccupation de sauvegarder les vraies valeurs humaines? Quel prix est-on prêt à mettre pour une revalorisation authentique des individus comme des communautés de base de notre milieu sans nécessairement mettre de côté la logique de l'organisation mais une logique respectueuse des considérations d'ordre supérieur?

Toutes ces questions hantent sérieusement les éléments dynamiques du milieu de St-Juste, Auclair et Lejeune. La solution proposée nous semble la plus valable. Nous souhaitons fortement que les autorités en cause l'endossent et en acceptent les implications.



**A N N E X E S**

ANNEX B



TITRE : Essais de formules de développement communautaire ,

On entend ici par développement communautaire une plus grande participation de la population dans la recherche d'un mieux-être collectif. Il s'agit ici d'une amélioration qualitative et non pas quantitative. (1)

SITUATIONS :

Première situation :

Les trois paroisses de l'est du Lac Témiscouata soit St-Godard de Lejeune, St-Emile d'Auclair et St-Juste du Lac se heurtent actuellement aux mêmes problèmes.

1. Assez fort taux de migration :

	<u>1967</u>	<u>1970</u>	<u>Bilan</u>
Auclair	745	710	- 35
St-Godard	638	480	-158
St-Juste	1,149	1,045	-104
	<u>2,532</u>	<u>2,235</u>	<u>-297</u>

soit une perte de 300 en 3 ans. Mais, fait plus important, à cette migration s'ajoute une dépendance de plus en plus grande à l'emploi de l'Etat du Maine (travail en forêt).

2. Insuffisance d'infrastructures (?).

3. Mauvaise utilisation des ressources biophysiques. Alors qu'il existe un potentiel assez important, les ressources sont sous-utilisées :

- Sur les 16,000 acres de terres cultivables défrichées de bonne qualité (seulement 25% en classe 3), 3,000 acres sont pleinement mises en valeur.
- Il existe une ressource forestière importante : la majeure partie n'est pas exploitée de façon rationnelle.
- Il y a aussi le secteur touristique riche de lacs et de rivières, mais quasiment inexploité.

---

(1) Les populations concernées par ce projet savent que leurs communautés sont appelées à diminuer en nombre et en importance.

TITRE I - Situation de l'Algérie

La situation de l'Algérie est caractérisée par une population de 15 millions d'habitants, dont 10 millions sont algériens et 5 millions sont étrangers. L'Algérie est un pays à forte natalité, avec un taux de croissance démographique de 2,5% par an.

SITUATION

Frontière

Les trois frontières de l'Algérie sont marquées par des tensions politiques et militaires. La frontière avec la Tunisie est marquée par des tensions liées à la question des frontières maritimes. La frontière avec le Maroc est marquée par des tensions liées à la question des frontières terrestres. La frontière avec l'Italie est marquée par des tensions liées à la question des frontières maritimes.

Année	Population (millions)	Population (millions)	Population (millions)
1950	10,0	10,0	10,0
1955	10,5	10,5	10,5
1960	11,0	11,0	11,0
1965	11,5	11,5	11,5
1970	12,0	12,0	12,0
1975	12,5	12,5	12,5
1980	13,0	13,0	13,0
1985	13,5	13,5	13,5
1990	14,0	14,0	14,0
1995	14,5	14,5	14,5
2000	15,0	15,0	15,0

Il y a une forte migration de la campagne vers les villes, ce qui a entraîné une concentration de la population dans les zones urbaines. Cette migration est due à la recherche de meilleures conditions de vie et de travail.

2. Investissements : L'Algérie a connu une forte croissance économique ces dernières années, ce qui a entraîné une augmentation des investissements dans les secteurs de l'industrie et des services. Cependant, les investissements dans le secteur agricole restent faibles.

3. Niveau de vie : Le niveau de vie en Algérie est en constante amélioration, ce qui est dû à la forte croissance économique et à la mise en œuvre de politiques sociales favorables. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour réduire les inégalités sociales.

4. Éducation : L'Algérie a connu une forte croissance de son système éducatif, ce qui a entraîné une augmentation du taux d'alphabétisation. Cependant, la qualité de l'éducation reste à améliorer.

5. Santé : L'Algérie a connu une forte croissance de son système de santé, ce qui a entraîné une augmentation de l'espérance de vie. Cependant, la qualité des soins reste à améliorer.

ii) Les populations des zones rurales ont des difficultés à accéder aux services sociaux de base, ce qui a entraîné une dégradation de leur niveau de vie. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des politiques de développement rural pour améliorer leur situation.

Ces paroisses forment donc une unité d'aménagement au niveau de laquelle certaines interventions seraient justifiées.

Deuxième situation :

Le groupement forestier de l'Ascension, dont les premiers travaux remontent aux premiers jours de juin 1971, fait face à l'heure actuelle à quelques problèmes. Ce groupement, de par sa vocation même, ne peut envisager l'aménagement des paroisses car ses actions se limitent au secteur forestier. Le groupement forestier se retrouve à l'heure actuelle avec un stock de terres agricoles dont il ne sait que faire.

Troisième situation :

Il y a d'autres territoires où des populations font face à des problèmes semblables; Dignité I et Dignité II en sont des exemples concrets.

JUSTIFICATION :

Déjà un groupe de citoyens des trois paroisses du secteur Canton Auclair a entrepris une démarche personnelle pour rechercher une formule (société, groupement, association,...) qui puisse mener à bien le développement intégral des ressources tant humaines que biophysiques. Les gens veulent implanter le développement communautaire, recherchant ainsi l'intégration de tous les secteurs au sein d'une formule, afin d'éviter les inconvénients des formules par secteur. Mais pour entreprendre ce développement communautaire, les gens en place sentent le besoin d'être épaulés; comme ils veulent mettre sur pied une formule qui impliquerait le développement intégral des ressources - ce qui n'a jamais été fait jusqu'à maintenant - ils ont besoin de personnes qui puissent leur fournir les informations nécessaires, faciliter les démarches au début et évaluer l'application des formules retenues par elles.

Quant au groupement forestier de l'Ascension, il s'aperçoit qu'il pourrait faire une meilleure utilisation des ressources et avoir une plus grande efficacité s'il réussit à intégrer le secteur agricole. Ce groupement a donc entrepris des démarches auprès du bureau régional du ministère de l'agriculture et de la colonisation à Rimouski, pour obtenir l'aide nécessaire pour intégrer l'agriculture à cette formule, quitte à modifier les structures actuelles du groupement.

La philosophie fondamentale de l'assistance prévue dans un projet de développement communautaire est de travailler avec la population et non de se substituer à elle dans ses prises de décision.

Les services de l'Administration des Finances  
de l'Etat ont été avisés par le Directeur  
de l'Administration des Finances de l'Etat

Particularités

La présente note a pour objet de vous faire  
connaître les modalités de paiement des  
impôts sur le revenu des personnes physiques  
et des sociétés soumises à l'impôt sur le  
revenu des sociétés. Les dispositions  
applicables sont celles de l'article 163 A  
du Code de l'Impôt sur le Revenu.

Modalités de paiement

Il est rappelé que les contribuables doivent  
payer les impôts dus au titre de l'année  
en cours, à l'expiration de la période  
de paiement.

CONCLUSION

Deux cas sont à distinguer :  
1. Le contribuable qui a opté pour le  
paiement des impôts sur le revenu par  
annuités (art. 163 A du Code de l'Impôt  
sur le Revenu) doit verser les annuités  
à l'expiration de la période de paiement.  
2. Le contribuable qui a opté pour le  
paiement des impôts sur le revenu par  
acomptes (art. 163 B du Code de l'Impôt  
sur le Revenu) doit verser les acomptes  
à l'expiration de la période de paiement.  
Les dispositions de l'article 163 C du  
Code de l'Impôt sur le Revenu relatives  
au paiement des impôts sur le revenu par  
acomptes s'appliquent également aux  
sociétés soumises à l'impôt sur le  
revenu des sociétés.

Quant au cas des contribuables qui ont  
opté pour le paiement des impôts sur le  
revenu par annuités, il est précisé que  
le contribuable doit verser les annuités  
à l'expiration de la période de paiement.  
Le contribuable qui a opté pour le  
paiement des impôts sur le revenu par  
acomptes doit verser les acomptes à  
l'expiration de la période de paiement.  
Les dispositions de l'article 163 C du  
Code de l'Impôt sur le Revenu relatives  
au paiement des impôts sur le revenu par  
acomptes s'appliquent également aux  
sociétés soumises à l'impôt sur le  
revenu des sociétés.

Il est rappelé que les contribuables doivent  
payer les impôts dus au titre de l'année  
en cours, à l'expiration de la période  
de paiement.

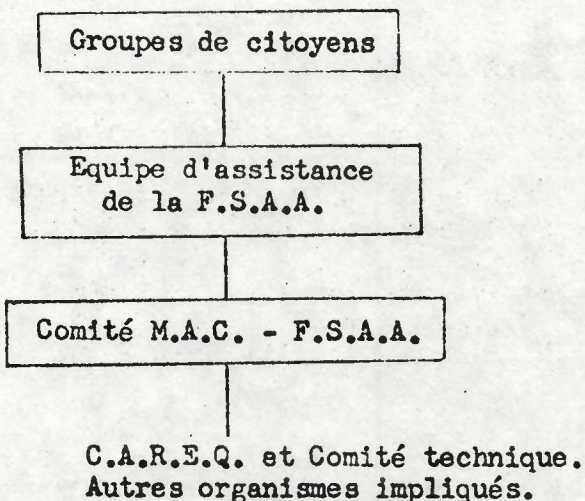
L'objectif premier de cette assistance est donc de travailler objectivement avec les populations pour mettre sur pied des structures de développement communautaire et de faciliter les premiers pas aux organismes que cela suppose.

Pour atteindre cet objectif global, l'équipe d'assistance devra remplir certains rôles spécifiques :

- rôle d'animation : l'équipe doit veiller à faire circuler l'information au niveau de la population et doit favoriser la participation des gens.
- rôle de conseiller : l'équipe doit conseiller les gens dans leurs démarches et doit être pour eux une source de renseignements.
- rôle technique : l'équipe doit effectuer ou faire effectuer les études demandées par la population. De plus, elle a charge de fournir les alternatives d'aménagement.
- rôle d'évaluation : l'équipe doit évaluer l'application des formules communautaires choisies par les populations.
- rôle d'intermédiaire : l'équipe servira temporairement d'intermédiaire entre les groupes de population et les organismes suivants : les divers ministères, le F.R.U.L., l'O.D.E.Q., etc...

MOYENS :

La structure des liaisons se présente de la façon suivante:



I do hereby certify that the above is a true and correct copy of the original as the same appears in the files of the Department of the Interior.

Very respectfully,  
Special Agent in Charge

W. J. [Name]  
Special Agent in Charge

W. J. [Name]  
Special Agent in Charge

W. J. [Name]  
Special Agent in Charge

W. J. [Name]  
Special Agent in Charge

W. J. [Name]  
Special Agent in Charge

1914

In witness whereof, I have hereunto set my hand and the seal of the Department of the Interior at Washington, D. C., this 1st day of [Month], 1914.

[Signature]

[Signature]

[Signature]

W. J. [Name]  
Special Agent in Charge

Les groupes de citoyens, groupes représentatifs des populations, sont les seuls centres de décisions dans le cadre de ce projet.

Le bureau régional du ministère de l'agriculture et de la colonisation de la région No 1 est responsable du projet auprès du Ministère.

La mise sur pied d'un comité conjoint M.A.C. - F.S.A.A. a pour but de favoriser un dialogue entre ces organismes sur les problèmes rencontrés et sur les solutions possibles, tant au niveau de la population qu'au niveau du travail réalisé par l'équipe d'assistance.

La Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, qui doit être un conseiller auprès de ces groupes, constituera la structure d'intervention suivante:

a) La direction de l'équipe d'assistance sera composée du doyen, des deux vice-doyens et des directeurs des trois départements concernés, soit économie rurale, phytotechnie et zootechnie. Cette organisation est provisoire en attendant les recommandations du Comité de Réforme; cette structure de direction sera, semble-t-il, remplacée par un bureau d'extension.

b) L'équipe d'assistance proprement dite sera composée:

- d'un chef d'équipe
- d'un agronome
- d'un ingénieur forestier
- d'une secrétaire à mi-temps

c) Les consultants.

**BUDGET:**

<u>Item</u>	<u>1ère année</u>	<u>2ième année</u>
Salaire 3.5 personnes	48,000.00	51,000.00
Frais de déplacement	9,000.00	9,000.00
Consultation	7,000.00	5,000.00
Frais de bureau: papier, tél., documents, location	2,000.00	2,000.00
Traitements des données	1,000.00	1,000.00
Administration	6,800.00	6,900.00
Divers	1,900.00	1,700.00
	<u>75,700.00</u>	<u>76,600.00</u>

Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région. Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région.

La mise en œuvre de ces programmes est financée par les contributions des communes et des départements. Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région.

Le budget de la région est financé par les contributions des communes et des départements. Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région.

Le budget de la région est financé par les contributions des communes et des départements. Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région.

b) L'absence d'investissement dans les programmes de développement régional est due à la situation financière des collectivités locales. Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région.

Le budget de la région est financé par les contributions des communes et des départements. Les dépenses de fonctionnement des services régionaux sont les seules qui sont imputées sur le budget de la région.

TOTAL

Item	Montant	Montant
Salaires 3,5 pour cent	12.000,00	12.000,00
Frais de déplacement	2.000,00	2.000,00
Constitution	1.000,00	1.000,00
Frais de bureau	1.000,00	1.000,00
Documents, copies	1.000,00	1.000,00
Transportation	1.000,00	1.000,00
Administration	1.000,00	1.000,00
Divers	1.000,00	1.000,00
	<u>22.000,00</u>	<u>22.000,00</u>



1. Budget global : Même si nous avons détaillé les principaux item du budget, l'attribution du budget doit être totale, afin de permettre une certaine souplesse au niveau de l'administration de ce budget.
2. Salaires : Ce poste couvre les salaires de l'équipe d'assistance. Comme ces personnes ne sont engagées que pour deux ans par la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, il faut envisager de leur fournir un salaire alléchant et tout au moins égal au salaire qu'elles percevaient avant. Il faut prévoir un salaire assez élevé, si on veut toucher des personnes compétentes.
3. Consultation : Cela couvre les frais de déplacement et les honoraires des consultants demandés par la population lors de l'élaboration de la formule de développement communautaire.
4. Frais divers : Pour le calcul des frais divers, on a pris 10% des charges autres que le salaire.
5. Administration : Au niveau de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, le taux retenu pour l'administration est 10% du total.
6. Rapport d'étape : Le budget sera payé par tranche de \$25,000.00 au début de chaque période de 4 mois, sur production d'un rapport d'étape et de déboursés de la période précédente. La balance de \$1,600.00 sera versée sur production du rapport final.

Québec, le 28 juillet 1972.

1. Budget 1980-1981  
2. Budget 1981-1982  
3. Budget 1982-1983  
4. Budget 1983-1984  
5. Budget 1984-1985  
6. Budget 1985-1986  
7. Budget 1986-1987  
8. Budget 1987-1988  
9. Budget 1988-1989  
10. Budget 1989-1990  
11. Budget 1990-1991  
12. Budget 1991-1992  
13. Budget 1992-1993  
14. Budget 1993-1994  
15. Budget 1994-1995  
16. Budget 1995-1996  
17. Budget 1996-1997  
18. Budget 1997-1998  
19. Budget 1998-1999  
20. Budget 1999-2000  
21. Budget 2000-2001  
22. Budget 2001-2002  
23. Budget 2002-2003  
24. Budget 2003-2004  
25. Budget 2004-2005  
26. Budget 2005-2006  
27. Budget 2006-2007  
28. Budget 2007-2008  
29. Budget 2008-2009  
30. Budget 2009-2010  
31. Budget 2010-2011  
32. Budget 2011-2012  
33. Budget 2012-2013  
34. Budget 2013-2014  
35. Budget 2014-2015  
36. Budget 2015-2016  
37. Budget 2016-2017  
38. Budget 2017-2018  
39. Budget 2018-2019  
40. Budget 2019-2020  
41. Budget 2020-2021  
42. Budget 2021-2022  
43. Budget 2022-2023  
44. Budget 2023-2024  
45. Budget 2024-2025  
46. Budget 2025-2026  
47. Budget 2026-2027  
48. Budget 2027-2028  
49. Budget 2028-2029  
50. Budget 2029-2030

EXPLICATIONS :

1. Les fonctions de la direction :

1.1 La direction

- Elle s'occupe, au départ, de fixer, en accord avec l'équipe d'assistance l'orientation du projet. Une fois le projet accepté, elle laisse la responsabilité de son exécution à l'équipe d'assistance.
- Elle traite tous les aspects administratifs : elle contrôle l'utilisation du budget et donne son accord avant toute dépense importante.
- Elle a un rôle d'information vis-à-vis l'équipe d'assistance : elle doit mettre le chef d'équipe du projet au courant des états financiers. Vis-à-vis la Faculté : elle doit l'informer des grandes orientations de ce projet ainsi que de son évolution.
- Elle transige et conclut des ententes avec le ministère de l'agriculture et de la colonisation sur tout ce qui se rapporte au présent contrat.
- Elle contrôle l'engagement des consultants.

1.2 L'équipe d'assistance

L'équipe d'assistance est responsable devant la direction :

- Lorsque le projet est accepté, elle est responsable de son exécution, et doit informer la direction de son état d'avancement.
- Elle prend contact avec les consultants (par l'intermédiaire des personnes relais) et doit soumettre à la direction tout projet d'étude qui nécessiterait des dépenses importantes.
- Au sein même de l'équipe d'assistance, le chef d'équipe supervise l'action effectuée, prend les contacts avec les consultants. Les deux autres membres travaillent au niveau de la population, et tout en s'occupant du secteur qui leur est imparti, ils doivent jouer un rôle d'animation et d'information vis-à-vis la population.



### 1.3 Les consultants

Parmi les consultants, on retrouve les membres de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, le bureau régional du ministère de l'agriculture et de la colonisation à Rimouski, le ministère des terres et forêts, le Fonds de recherche de l'Université Laval et d'autres personnes telles que : avocats, notaires, conseillers en crédit.

Les consultants ont un rôle d'aide technique. Cependant, certaines précisions s'imposent :

- Ils n'agissent qu'à la demande de l'équipe d'assistance qui le fait au nom de la population.
- Ils sont sous la responsabilité de l'équipe d'assistance pour les aspects techniques et scientifiques.

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...



GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA  
COLONISATION

HÔTEL DU GOUVERNEMENT  
QUÉBEC

Rimouski, 16 mai 1972

M. André Morin,  
Animateur,  
St-Emile d'Auclair,  
Cté Témiscouata, P.Q.

Cher monsieur,

Suite à la présentation d'un projet préparé par le M.A.C. pour répondre à la demande de la population du secteur Auclair, il me fait plaisir de vous dire où en est rendu ce projet.

Depuis sa conception à Rimouski par Claude Morin, le projet a été étudié à la Faculté d'Agriculture et d'Alimentation à Québec et écrit. Puis, il fut présenté successivement aux organismes suivants: Comité Agricole de la Recherche, à la Conférence Administrative, au Comité Ad Hoc du CRD sur la relocalisation, au Comité Technique de l'O.D.E.Q. et finalement à la Conférence Administrative, du 10 mai qui a accepté que le M.A.C. procède.

Suite à cela le Ministère de l'agriculture rejoindra la Faculté pour une entente définitive. Ensuite, il y aura la présentation du budget pour approbation au Comité Directeur et au Trésor et enfin le démarrage.

Ceci permet de croire que le projet pourrait entrer dans sa phase d'exécution vers le début de l'automne.

Bien à vous,

Le coordonnateur de l'Agriculture,  
Région de l'Est du Québec (No.1)

Laurent Bouchard, agronome.

LB/nl  
c.c. M.J.M. Gendron.

1 + 2  
ET DE LA  
DE LA  
DE LA

M. le Ministre  
de l'Éducation  
et de la Culture  
Ottawa, le 15 mai 1968

Cher monsieur,

Je vous remercie de la lettre que vous m'avez adressée le 10 mai 1968 et de la réponse que vous m'avez faite le 14 mai 1968.

Je suis heureux de constater que vous êtes intéressé par les programmes de la Commission des langues officielles. Ces programmes ont pour but de promouvoir l'usage des langues officielles dans les institutions fédérales et de faciliter l'accès à ces langues pour les citoyens.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma haute considération.

Yves Lévesque  
Ministre de l'Éducation et de la Culture

Ensemble de la Commission des langues officielles  
Ottawa, le 15 mai 1968

*[Signature]*

M. le Ministre de l'Éducation et de la Culture

M. le Ministre de l'Éducation et de la Culture  
Ottawa, le 15 mai 1968



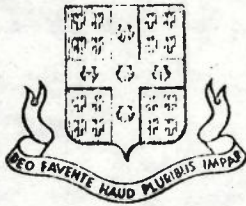
FACULTE DES SCIENCES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

UNIVERSITÉ LAVAL

UNIVERSITY OF QUEBEC

CITÉ UNIVERSITAIRE

QUÉBEC 10., CANADA



La 29 août 1972.

M. Jérôme Arcand, agronome,  
Coordonnateur des programmes spéciaux,  
Ministère de l'Agriculture et  
de la Colonisation,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec.

Char Monsieur,

Je viens de recevoir copie du projet "Essais de  
formules de développement communautaire" tel que modifié à la  
suite de la rencontre du 22 août dernier.

J'accepte, au nom de la Faculté des Sciences de  
l'Agriculture et de l'Alimentation, de réaliser ce projet.

Dans les prochains semaines, nous constituerons  
l'équipe d'assistance et nous formerons le comité MAC - FAC  
tel que stipulé dans les structures de liaisons.

Je vous remercie pour la confiance que vous nous  
témoignez; soyez assuré que nous ferons tout notre possible  
pour que cette opération soit un succès. Nous considérons qu'en  
terme de temps, le début de la première année est le premier  
septembre 1972.

Veuillez accepter, cher Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.

LE DOYEN DE LA FACULTE

VL/rc

Victorin Lavoie

c.c. M. Laurent Bouchard ✓  
M. Benoit Dumais



WATKINS DEPT. STORES  
1000 BROADWAY  
NEW YORK, N. Y.

Dear Sirs:  
I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter mentioned therein.

The same has been referred to the proper authorities for their consideration and they are endeavoring to expedite the same.

I am sure that you will understand the necessity of this procedure and will appreciate the fact that we are endeavoring to give you the most prompt attention possible.

Very truly yours,  
W. J. [Name]  
General Manager

WATKINS DEPT. STORES

WATKINS DEPT. STORES

WJL

W. J. [Name]  
General Manager



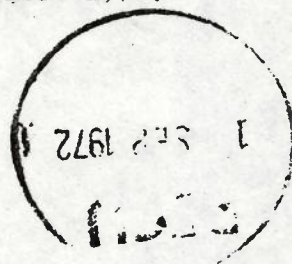
GOUVERNEMENT  
DU QUÉBEC

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA  
COLONISATION

HÔTEL DU GOUVERNEMENT  
QUÉBEC

Rimouski, 1 septembre 1972.

M. Adrien Babin,  
Président,  
C.R.D.,  
146, St-Germain Est,  
Rimouski, P.Q.



M. le Président,

Le C.R.D. s'était prononcé en faveur du principe d'un projet du M.A.C. sur l'essai de formules de développement communautaire et que la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Alimentation en soit l'agent conseil.

Je vous fais parvenir copie de la dernière version de ce projet de même que l'acceptation de M. Victorin Lavoie, Doyen de la F.S.A.A.

Le C.R.D. peut-il assurer le M.A.C. qu'il apportera une surveillance étroite au cours de l'exécution de ce projet afin que la F.S.A.A. ne se substitue pas à la population dans les prises de décision que cette dernière devra prendre dans le développement des ressources du milieu.

Dans le cadre de la structure de liaison le C.R.D. se situe dans autres organismes impliqués.

J'ose espérer, M. le Président, que le C.R.D. donnera suite à cette demande dans le plus bref délai.

Votre tout dévoué,

Le coordonnateur de l'agriculture,  
Région de l'Est du Québec (No. 1),

Laurent Bouchard, agronome.

LB/nl

c.c. MM. Jérôme Arcand,  
Claude Morin.



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SIXIEME REUNION DU CONSEIL AGRICOLE DE L'EST DU QUEBEC, tenue au local de la SNEQ, jeudi le 21 septembre 1972 à 9:30 hres a.m.

VII.- PROJET D'AUCLAIR.

Le conseil d'administration se dit favorable au projet d'Auclair et il est prêt à déléguer une personne pour travailler avec les citoyens tel que demandé par le M.A.C.

Il est proposé par M. Réal Michaud, appuyé par M. Auguste Ruest et résolu unanimement que le conseil accepte globalement le projet ainsi que la nomination d'une personne pour travailler avec le groupe de citoyens et qu'un avis plus détaillé sur le sujet soit préparé pour faire parvenir au CRD.

Copie certifiée conforme.

le 22 septembre 1972

Réjean Lamarre, secrétaire.

ROYAUME DE BELGIQUE  
LE 27 SEPTEMBRE 1933

PROJET DE LOI

Le conseil d'Etat a l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de loi relatif à la réorganisation des services de l'Etat, tel que demandé par le Gouvernement. Ce projet a été soumis à l'examen de la Commission des Services de l'Etat, qui a émis des observations auxquelles le Gouvernement a tenu compte. Le projet est ainsi modifié.

Copie certifiée conforme

Le 27 septembre 1933

Le Secrétaire d'Etat

COMITE INTERMUNICIPAL ST-JUSTE.AUCLAIR.LEJEUNE:

St-Juste:

Léonard Bégin  
Arnold Pettigrew

Lots Renversés:

Bertier Nadeau  
Jocelyn Lachance

Auclair:

André Morin, président  
Gilles Lachance  
Michel Grégoire, secrétaire

Lejeune:

Nazaire Beaulieu  
Adélar Viel

SOUS-COMITE FORESTIER

St-Juste:

Gabriel Ouellet  
Robert Côté  
Arthur Dubé

Auclair:

René St-Pierre  
Hector Jean, v.prés.  
Napoléon Lavoie

Lejeune:

Normand Paradis, séc.  
Stanislas Beaulieu, prés.  
Edgar Pelletier

SOUS-COMITE TOURISME-ARTISANAT

St-Juste:

Mme Edgar Dubé  
Mme Philippe Michaud, séc.  
Mme Bertier Nadeau

Auclair:

Mme Armand Lavoie  
Mme C.Aimé Robert  
Réal Labrie, prés.

Lejeune:

Mme Adélar Viel, v.prés.  
Mme Donat Dubé  
Jean St-Pierre

SOUS-COMITE AGRICOLE

Gérard Potvin  
Guy Michaud, v-prés.  
J.Guy Lévesque

Laurier Carrier, prés.  
Gilles Grondin  
Huguette Morin, séc.

Georges Caron  
Roger Caron  
Conrad Soucy

SOUS-COMITE JEUNESSE

Luc Landry  
Jean Pettigrew

Jeannot Bonasso  
Luc Hammond

Christiane Pelletier  
Raymonde Beaulieu

COMITE INTERMUNICIPAL DE LA ZONA

32-1-1948

Asamblea  
Luz de la Zona

Localidad  
Luz de la Zona

Asamblea

Andrés Bello  
C. J. de la Zona  
Miguel de la Zona

Asamblea

Andrés Bello  
Luz de la Zona

30-1-1948

30-1-1948

31-1-1948

Asamblea  
Luz de la Zona

Asamblea

Andrés Bello  
Luz de la Zona

Asamblea

Andrés Bello  
Luz de la Zona

30-1-1948

30-1-1948

31-1-1948

Asamblea  
Luz de la Zona

Asamblea

Andrés Bello  
Luz de la Zona

Asamblea

Andrés Bello  
Luz de la Zona